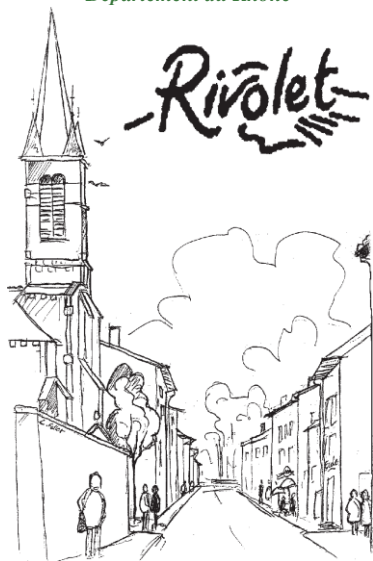


Département du Rhône



Mairie de RIVOLET

69640

**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 DECEMBRE 2012**

A 20H

Présents : Pierre-Yves BURLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOTT, Jacqueline MINOT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET

Secrétaire de séance : Raymonde MUTABAZI

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Les conseillers ayant au préalable pris connaissance du compte-rendu du Conseil municipal du 8 novembre 2012, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande une modification de l'ordre du jour, afin que le point 5 concernant l'école soit traité en point 2, le reste de l'ordre du jour restant inchangé. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

1. DELIBERATION – FUTUR PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le futur périmètre de la communauté d'agglomération.

Après débat, le Conseil municipal vote à l'unanimité par 10 voix contre le projet de périmètre proposé.

2. ECOLE (SECURITE, REMPLACEMENT TEMPORAIRE)

2.1 REMPLACEMENT TEMPORAIRE

Madame Bernadette DUCROT sera absente du jeudi 10 janvier 2013 au matin jusqu'au dimanche 10 février 2013 inclus.

Madame Karine BRESSOLLE a été recrutée pour la remplacer à la garderie périscolaire (8h10 hebdomadaires), et Domitille LAROCHE augmentera son temps de travail en milieu de journée deux jours par semaine, pour les temps de repas.

2.2 SECURITE

Suite aux recommandations de l'Inspecteur d'Académie concernant les issues de secours de l'école, la Mairie a fait appel au commandant FOURNEL (Commission de Sécurité Préfectorale).

Les conclusions de cette entrevue sont les suivantes :

- *Il n'y a pas de nécessité d'issue ni escalier de secours à l'étage pour la classe de CP-CE1, dans la mesure où il n'y a pas plus de 50 personnes présentes simultanément.*
- *Il faut équiper le plafond de la cave (qui correspond au plancher de la maternelle) de plaques résistant au feu, et modifier la porte de la chaufferie dans le même sens.*
- *Il faut demander en Préfecture une dérogation pour les portes de secours qui ouvrent à l'intérieur.*
- *Il faut demander un reclassement de l'école en 4^{ème} catégorie puisque les enfants de la maternelle ne se rendent plus à l'étage.*
- *La visite de la Commission de sécurité s'effectuera automatiquement avant décembre 2013.*

3. DELIBERATION – POSTE D'AGENT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE.

Devant l'augmentation du nombre d'enfants prenant leur repas à l'école, Madame Corinne DESIGAUX demande un accroissement de son temps de travail de 4 heures hebdomadaires, afin d'assurer la préparation des repas et le nettoyage.

Après débat, le Conseil municipal décide de ne pas délibérer, jugeant qu'il manque d'éléments, et charge la Commission Ecole d'étudier la question avant de répondre.

4. DELIBERATION – DOSSIER AMENDES DE POLICE-REPARTITION 2012 - DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Suite au dossier de demande de subvention déposé, 4 110 € doivent être versés à la commune pour financer des éléments de sécurité.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de versement de la subvention.

5. DELIBERATION- MISSION ASSISTANCE JURIDIQUE- CENTRE DE GESTION – ANNEE 2013

L'adhésion à l'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône s'élève à 464 € pour l'année 2013.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.

6. INFORMATIONS DIVERSES

MAISON GIMARET

Madame GARDENAL (architecte) et Monsieur ROSE (économiste) ont présenté leur démarche à la Commission Bâtiments. : la phase de consultation est ouverte jusqu'au 7 janvier 2013 (annonce dans Le Patriote et sur le site internet de la commune) ; le choix des entreprises se fera en réunion le 14 janvier 2013, à l'ouverture des plis.

- AUBERGE

La nouvelle chaudière étant installée, la mise en route du chauffage a été effective le 3 décembre 2012. L'électricité de la chaufferie, de la cuisine et du bar a été remise aux normes.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à Monsieur SAGNES, avocat de Monsieur Anthony EXBRAYAT, ancien aubergiste.

- URBANISME

Demande de renseignements de la part de Monsieur D'HARCOURT, pour une activité de menuiserie - ébénisterie dans sa propriété au lieu-dit « Plagne ».

7. INFORMATIONS DIVERSES

Le carillon de l'église sonne à 7h35, 12h05 et 19h05.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20